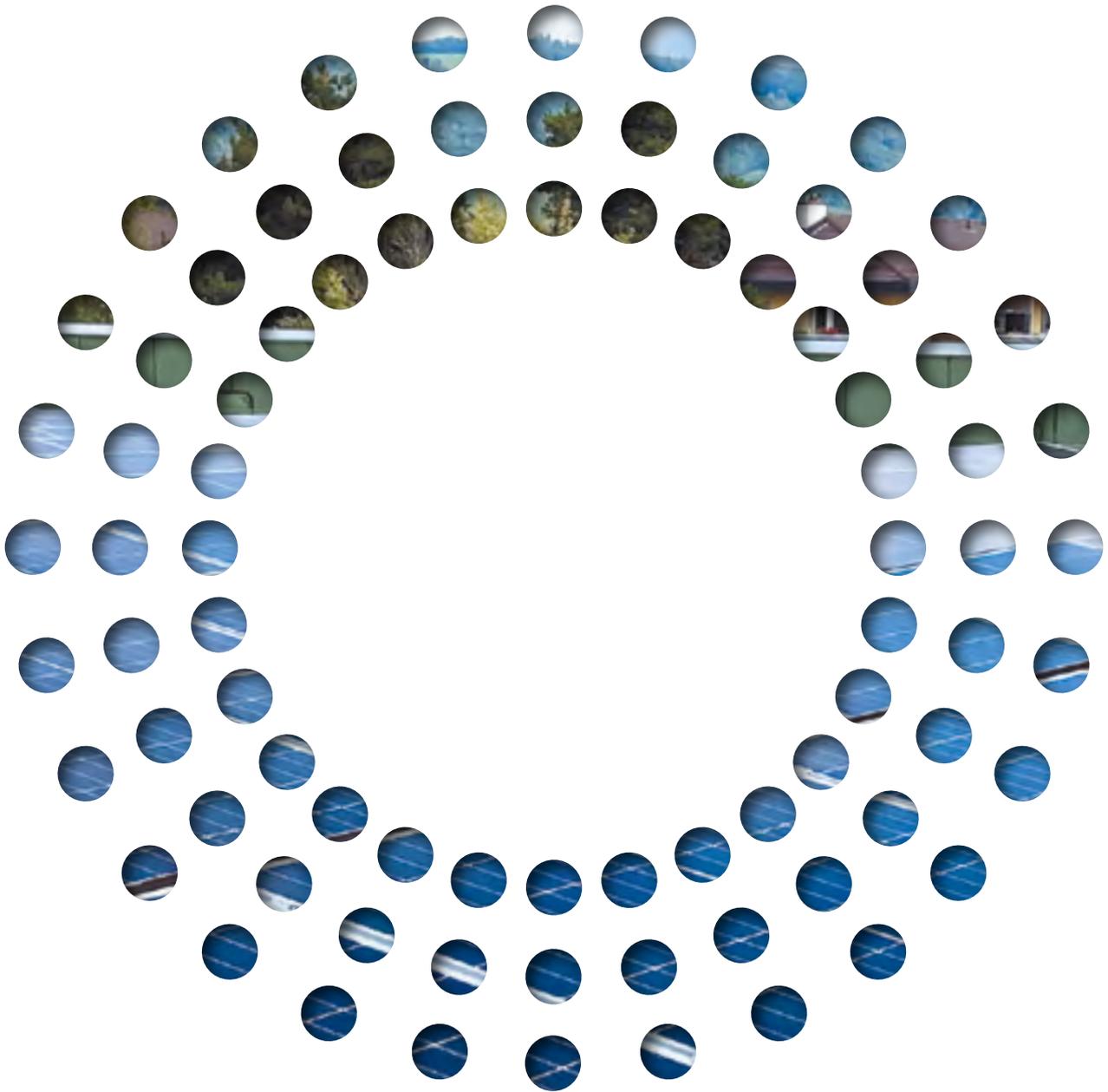


Rapport de gestion 2024

Assemblée générale du 18 juin 2025



seic

Société électrique
intercommunale
de la Côte SA



Sommaire

Message du Président et de la Direction	p. 4-5
Énergies - Chiffres clés	p. 6-7
Énergies - Transition énergétique	p. 8-9
Énergies - Réseaux	p. 10-11
Multimédia	p. 13
Installations & solutions bâtiments	p. 14-15
Activités du Conseil d'administration	p. 16-18
Services transversaux	p. 19-20
État-major	p. 21
Comptes annuels	p. 22-32

Message du Président et de la Direction

L'année 2024 fut marquée sur le plan législatif par l'adoption par le peuple le 9 juin de la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr, reposant sur des énergies renouvelables. Cette révision majeure de la loi sur l'Approvisionnement en Électricité (LApEI) et de la loi sur l'Énergie (LEne) va occasionner des modifications importantes dans le fonctionnement du secteur de l'électricité.

Les évolutions seront introduites en deux paquets d'ordonnances, l'un entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2025, et l'autre le 1^{er} janvier 2026. Tous les services de SEIC se sont mis en mouvement pour satisfaire aux exigences de ces nouvelles lois.

En fin d'année, la Suisse et l'Union européenne ont achevé matériellement les négociations visant à stabiliser et à développer la voie bilatérale. Le paquet de négociations comprend notamment un nouvel accord sur l'électricité, devant contribuer à renforcer la sécurité de l'approvisionnement et la stabilité du réseau. Il vise, par ailleurs, à simplifier le négoce de l'électricité.

Avec la nomination d'Olivier Thorens, Responsable Installations & solutions bâtiments depuis 2022 pour succéder à Dieter Gisiger au 1^{er} janvier 2025, le Conseil d'administration mise sur un passage de témoin dans la continuité, permettant de poursuivre le développement tracé par Monsieur Gisiger.

De plus, la personnalité remarquablement avisée, la pensée structurée et l'expérience multiple de Monsieur Thorens ont séduit le Conseil d'administration, comme autant de garanties de succès.

Notons encore l'arrivée de Gabriel Schneider en tant que nouveau responsable du service Finance & administration au printemps 2024 et la nomination de Jean-Marc Derungs à la tête du service « Installations & solutions bâtiments » pour le 1^{er} janvier 2025.

En 2024, SEIC a célébré l'anniversaire de sa création. Plusieurs événements ont marqué l'année, notamment la soirée « officielle » à Prangins à laquelle les municipalités de chaque commune actionnaire ont été conviées, et l'aménagement urbain offert à la commune de Begnins, commémorant la ligne de tram à l'origine de la société. De plus, tout au long de l'année, une équipe d'animation a ajouté une touche de bonne humeur et de convivialité à certains événements communaux remportant un large succès auprès du public.

Les faits marquants

Parmi les projets d'entreprise, relevons la mise à disposition des accès internet à 10 Gbit/s sur toute la zone desservie par SEIC. L'ensemble des clients internet de SEIC sera migré sur cette nouvelle plateforme d'ici fin 2025. À fin 2024, environ un tiers des clients profite déjà de cette nouvelle vitesse maximale. Avec cette évolution, SEIC hisse techniquement son offre au même niveau que les grands acteurs du marché des télécoms.

Le législateur impose de remplacer 80% des compteurs d'électricité traditionnels par des compteurs intelligents d'ici fin 2027. En 2024, ce déploiement a connu un véritable envol, car plusieurs sous-projets sont arrivés à leur terme :

- Mise en place d'un système de télérelève des compteurs intelligents ;
- Déploiement des coffrets smart-metering pour faciliter la communication ;

Les temps forts de 2024

Avril

Prise de fonction de Gabriel Schneider, responsable Finance & administration.

Signature d'un contrat relatif aux modalités d'alimentation du deuxième data center à Gland.

Mai

Mise en ligne du nouveau portail client.

Juin

Début de la migration des clients sur XGSPON permettant une vitesse internet jusqu'à 10 Gbit/s.

Juillet

Annnonce de la nomination d'Olivier Thorens comme Directeur de SEIC.

Début du déploiement des compteurs télérelevés.



- Mise en place d'un portail client pour afficher les courbes de charge télérelevées ;
- Mise en place d'un plan stratégique pour le roll-out des smart-meters.

SEIC est ainsi prête à relever le challenge consistant à remplacer 80% des compteurs électriques d'ici fin 2027.

Le propriétaire du data center à Gland, inauguré en 2017, a fait l'acquisition en 2024 d'une autre parcelle, toujours à Gland, en vue de la construction d'un deuxième data center. Le planning et les conditions financières relatifs à l'alimentation de ce nouveau data center ont été fixés en détail dans un contrat longuement et âprement négocié. L'augmentation de la consommation va nécessiter la construction d'un second poste de transformation 125/20 kV.

Après 16 ans d'investigations et un forage à Vinzel, EnergieÔ SA n'a pas trouvé la ressource espérée : la quantité d'eau était au rendez-vous, voire largement supérieure, mais sa température inférieure de moitié. Par conséquent, la valorisation de la chaleur est devenue plus onéreuse que planifiée et nécessitait d'être revue.

ThermorésÔ SA ayant pour mission de valoriser l'eau chaude extraite à Vinzel via un réseau de chauffage à distance à Gland, les partenaires d'ÉnergéÔ et de ThermorésÔ ont longuement réévalué la situation avant de réviser les business plans des deux sociétés. ThermorésÔ a de plus dû intégrer une nouvelle donnée à ses réflexions, à savoir la valorisation de la chaleur résiduelle des data centers de Gland, exigence de la future loi vaudoise sur l'énergie présentée en 2024 par le Conseil d'État.

Le Conseil d'administration et la direction remercient une nouvelle fois tous les collaboratrices et collaborateurs pour l'implication dans leurs tâches quotidiennes et la mise en œuvre des projets d'entreprise. C'est grâce à leur travail que SEIC est à même d'offrir des solutions fiables, innovantes et de qualité aux habitants, entreprises et collectivités de la Côte.

Dieter Gisiger
Directeur

Antoine Nicolas
Président du Conseil
d'administration

Énergies - Chiffres clés

Frais d'acheminement

Pour l'exercice 2024, le niveau du coût moyen pondéré du capital (WACC) pris en compte pour le calcul des frais d'acheminement par les gestionnaires de réseau électrique est fixé à 4.13%. Ce taux est déterminé chaque année par le DETEC sur la base du calcul de l'OFEN spécifié par l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité, après consultation de l'ECom.

En 2024, les frais d'acheminement de SEIC ont augmenté de 24% par rapport à 2023. Ce renchérissement est en partie dû à la hausse des tarifs de Swissgrid - gestionnaire et propriétaire du réseau de transport national d'électricité - qui les a augmentés pour la seconde année consécutive. De plus, les services système sont passés à 0.75 ct par kWh en 2024.

Prix de l'électricité

Les prix de l'énergie sont restés élevés malgré la détente observée depuis début 2023 sur les marchés internationaux. Grâce à la politique d'achat diversifiée de SEIC, ses tarifs n'ont été relevés en moyenne que de 0.3 ct par kWh par rapport à 2023.

Tarifs globaux

Une nouvelle taxe fédérale « réserve d'électricité » de 1.2 ct par kWh - finançant la sécurité d'approvisionnement en hiver - a été introduite, entraînant le renchérissement du tarif global. De plus, le relèvement du taux de la TVA, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2024, a affecté les prix. Malgré tout, les tarifs de SEIC sont restés inférieurs à ceux des autres distributeurs de Romandie.

Distribution et consommation

La distribution totale d'électricité sur l'aire de desserte de SEIC s'élève en 2024 à 174.24 millions de kWh, un nouveau record dans l'histoire de l'entreprise. Ce résultat représente une augmentation de 15.5% par rapport à 2023, une année qui enregistrait déjà

une hausse significative de la distribution de 6.3%. Il s'explique par le développement du datacenter à Gland.

La consommation d'électricité en Suisse en 2024 s'est élevée à 57 milliards de kWh, affichant ainsi une hausse de 1.6% par rapport à l'année précédente. En 2024, la vente d'énergie aux clients SEIC du marché régulé a connu une hausse d'environ 7% pour atteindre 71.39 millions de kWh.

Production de l'usine hydroélectrique SEIC

En 2024, l'usine hydroélectrique des Avouillons, située sur la rivière Promenthouse, a produit 352585 kWh. Un résultat modeste malgré une pluviométrie plutôt normale qui s'explique par l'arrêt de la production durant quelques mois. Une déformation a été identifiée dans une conduite qui a dû être mise hors d'eau en attendant un contrôle approfondi.

Production de l'usine		
Année	Production	kWh
2015	613 172	kWh
2016	701 113	kWh
2017	352 284	kWh
2018	480 288	kWh
2019	628 587	kWh
2020	690 784	kWh
2021	678 148	kWh
2022	376 795	kWh
2023	315 341	kWh
2024	352 585	kWh

En 2024, comme en 2023, 18 clients ayant une consommation supérieure à 100000 kWh/an ont choisi un autre fournisseur, pour un total d'électricité s'élevant à 97 294 255 kWh, soit environ 21 millions de kWh de plus qu'en 2023. Cette hausse s'explique par la croissance des activités du plus grand client du réseau de distribution de SEIC en 2024.

Électricité vendue par d'autres fournisseurs sur l'aire de desserte SEIC

Année	Electricité	kWh
2015	6 855 198	kWh
2016	6 926 803	kWh
2017	19 724 306	kWh
2018	21 214 305	kWh
2019	33 346 654	kWh
2020	40 992 616	kWh
2021	52 589 258	kWh
2022	63 234 801	kWh
2023	75 930 555	kWh
2024	97 294 255	kWh

Développement des installations photovoltaïques

Sur l'aire de desserte de SEIC, 94 installations photovoltaïques ont reçu en 2024 une Rétribution unique (RU) de la part de la Confédération, contre 81 en 2023. Ce résultat illustre le fait que la demande pour ce type d'installation reste soutenue dans la région. À noter que la RU équivaut à une subvention d'environ 25 à 30 % du prix de l'installation.

Production d'électricité renouvelable en 2024	
Production SEIC d'électricité	5 817 045 kWh
dont hydraulique	3 766 84 kWh
dont photovoltaïque	5 440 361 kWh

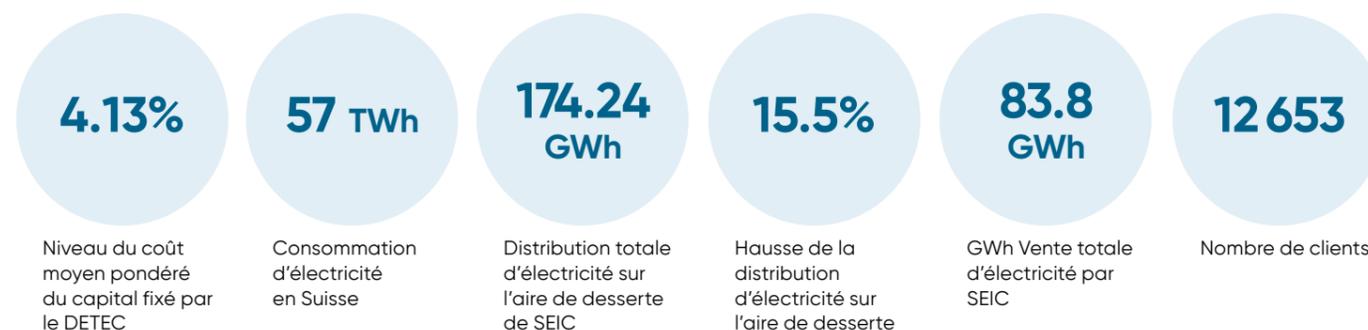


Usine hydroélectrique des Avouillons.

Conformément à la notion de « destinataire de factures » propre à la réglementation de la Commission fédérale de l'électricité (ECom), SEIC compte en 2024, 12 653 clients fournis en électricité, contre 12 738 en 2023.

Répartition du mix d'électricité

Pour l'année 2024, SEIC a distribué 72.8% d'énergie d'origine hydraulique, 2.2% d'énergie photovoltaïque et 6.6% de courant bénéficiant de mesures d'encouragement fédérales. Le solde est constitué d'énergie nucléaire.



Énergies - Transition énergétique

En 2024, SEIC a poursuivi ses activités en faveur de la transition énergétique et de fait, a contribué principalement à développer la production d'énergie renouvelable et à accompagner ses clients à rationaliser leur consommation.

Intégration de la production photovoltaïque décentralisée

L'étude sur la capacité d'accueil de la production solaire initiée en 2023 a été finalisée en 2024. SEIC dispose à présent d'une vision globale sur la planification technique et économique des actions à entreprendre à moyen terme sur son réseau électrique de manière à pouvoir intégrer une production photovoltaïque décentralisée et répondre à la future demande en énergie électrique résultant de la transition énergétique de la mobilité et du chauffage.

Déploiement des compteurs intelligents

SEIC a débuté le remplacement des compteurs traditionnels par des compteurs intelligents comme le demande l'Ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI). 850 compteurs étaient posés à fin 2024.

Regroupements pour la consommation propre (RCP)

En 2024, SEIC a réalisé 39 nouvelles RCP, pour un total de 514 compteurs. Le nombre de RCP mis en place par SEIC est passé à 217.

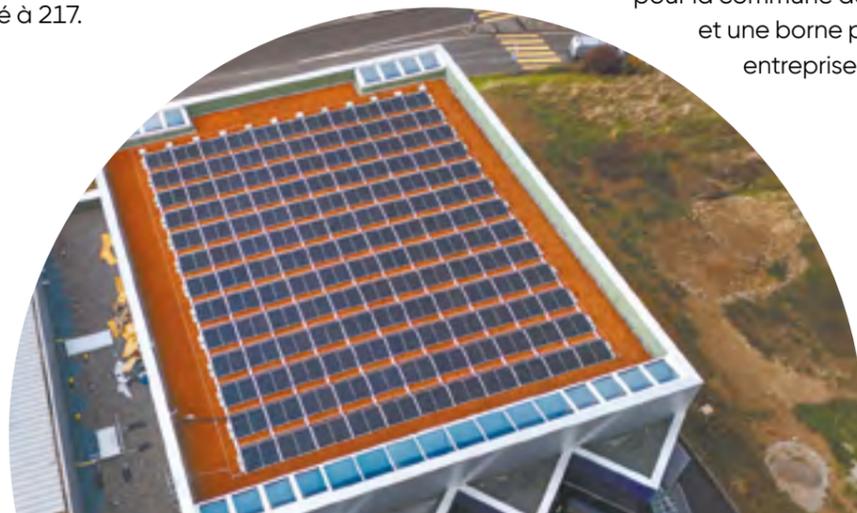


Accompagnement à la transition énergétique

Dans ce cadre, SEIC a installé de nouveaux équipements ou réalisés des audits énergétiques pour les communes actionnaires, les entreprises de sa zone de desserte et les habitants de la région.

Réalizations 2024	
Installations photovoltaïques	14
Pompes à chaleurs installées	3
Audits énergétiques PEIK	1
Audits CECB/CECB+	4
Batteries de stockage installées	4
Bornes de recharge individuelles pour véhicules électriques installées	75
Installations SEICcharge	3

Relevons que malgré un marché de l'automobile électrique en recul, l'installation de bornes de recharge individuelles a presque doublé en 2024 par rapport à 2023. De plus, SEIC a installé deux bornes publiques pour la commune de Prangins et une borne pour une entreprise à Gland.



Gestion et développement des chauffages à distance

Tout au long de l'année 2024, SEIC a assumé la maintenance et l'entretien des chauffages à distance (CAD) de Begnins, Burtigny et Gland, et a géré leurs finances et leur facturation. Des actions de prospection ont également été menées pour ThermorésÔ Gland et le CAD de Begnins par l'équipe commerciale de SEIC.

Distribution de chaleur 2023-2024	Part de renouvelable
ThermorésÔ Gland	67.40%
Chauffage à distance Begnins	66%
Thermoréseau Burtigny	98%



Chauffage à distance Begnins SA

Pour donner suite à plusieurs demandes, trois raccordements au CAD ont été déployés en 2024. Par ailleurs, le projet d'extension au réseau de chauffage à distance de Begnins a démarré en 2024 avec une première phase de renforcement de conduites existantes devant le bâtiment de l'administration communale et leur extension jusqu'au début de la Grand'Rue et Rue de l'Ancien Tram. Une seconde étape, prévue en 2025, concernera l'extension du réseau dans les rues adjacentes.

ThermorésÔ SA Gland

Le développement du CAD au Sud de Gland s'est concrétisé par la mise en service du réseau pour le quartier du Ruttet à l'automne 2024. Les travaux dans la Grand-Rue sont terminés et l'extension se poursuit dans le Vieux-Bourg. Une panne de la centrale à pellets de Grand-Champ en décembre 2023 est responsable de la baisse de 8% d'approvisionnement en chaleur renouvelable par rapport à la période précédente.



Énergies - Réseaux

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Moyenne tension

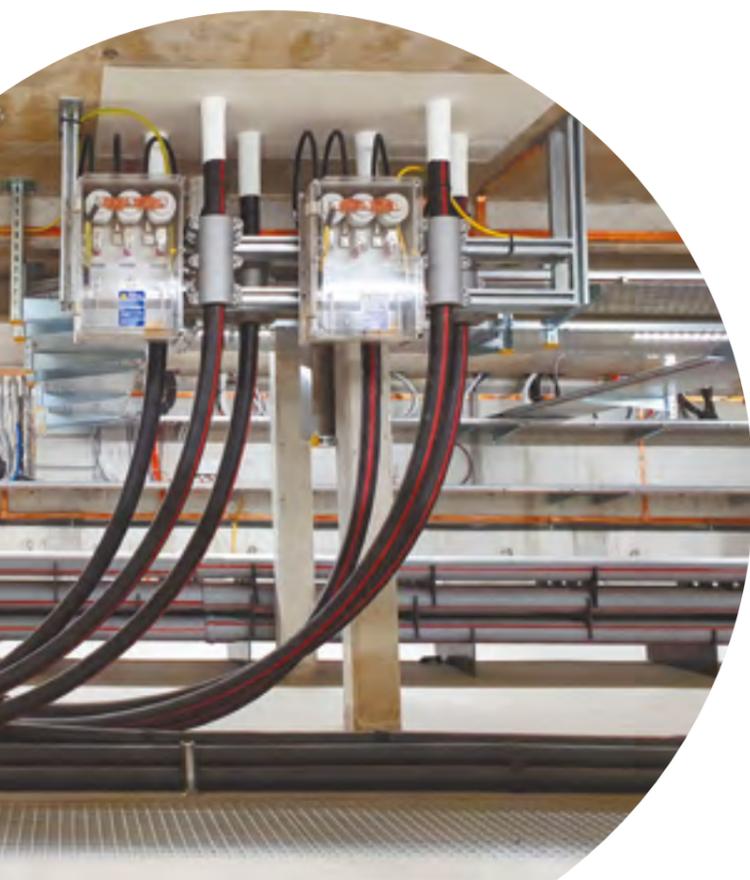
- Les travaux courants d'alimentation de nouveaux clients, de consolidation et de renouvellement du réseau moyenne tension ont été réalisés tout au long de l'année.
- SEIC a assuré l'approvisionnement énergétique du Caribana Festival, à Crans, par la mise en place d'une station provisoire et d'un groupe électrogène.
- Sur le réseau moyenne tension, aucun défaut n'a été constaté.

Travaux 2024 sur le réseau moyenne tension	
Nouveaux câbles tirés	625 m
Longueur du réseau moyenne tension	91.4 km
Nombre de défauts constatés	0

Basse tension

- Les équipes de SEIC ont mené des travaux d'alimentation de nouveaux clients, de consolidation et de renouvellement du réseau. De plus, les coffrets d'introduction et les tableaux basse tension de 5 stations ont été remplacés.
- Pour accompagner les travaux de construction sur l'ensemble de la zone de desserte, 14 tableaux provisoires de chantier ont été posés et raccordés, et 6 bornes de distribution basse tension ont été installées ou renouvelées.
- Seuls deux dépannages ont été comptabilisés sur le réseau basse tension.

Travaux 2024 sur le réseau basse tension	
Nouveaux câbles tirés	3.48 km
Longueur du réseau basse tension	295.5 km
Nouveaux coffrets raccordés ou coffrets changés	24
Nombre de coffrets d'introduction	3106
Nombre de tableaux basse tension remplacés	5
Nombre de tableaux provisoires de chantier posés	14
Nombre de bornes de distributions installées ou renouvelées	11
Nouvelles stations transformatrices	2



SYSTÈME D'INFORMATION DU TERRITOIRE – ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les activités permettant de documenter et de géoréférencer les différents réseaux, chauffages à distances compris, se sont poursuivies. De plus, les équipes ont assuré la maintenance et l'entretien de l'éclairage public des six communes actionnaires de SEIC et de la commune de Bursins tout au long de l'année 2024.

ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS

L'étude globale sur l'impact de l'injection croissante de la production d'énergie solaire associée à l'augmentation des bornes de recharge et des pompes à chaleur initiée en 2023 (voir chapitre Transition énergétique) a été finalisée.

Un important projet de renouvellement du SCADA (Supervisory Control and Data Acquisition ou système de supervision industrielle qui traite en temps réel un grand nombre de mesures et contrôle à distance les installations) a été achevé avec succès en 2024. Ce projet a permis un renforcement de l'infrastructure digitale et de la résilience numérique de SEIC face aux menaces croissantes de cyberattaques.

Un vaste programme de GMAO (Gestion de maintenance assistée par ordinateur) a été initié et achevé pour le suivi et la maintenance des stations transformatrices, des bornes basse tension et du poste source haute tension.



Multimédia

FIBRE OPTIQUE

Remplacement de la technologie point à point par XGS-PON et migration des clients

À la suite de l'installation en 2023 et début 2024 d'un nouveau backbone redondant, SEIC a équipé la totalité des centraux de nouveaux équipements actifs permettant d'offrir des accès internet haut débit, soit jusqu'à 10Gbits/s. La totalité des 11 communes desservies, représentant plus de 13400 raccordements, est maintenant équipée en XGS-PON. A présent, les clients sont migrés vers cette nouvelle technologie, dont 780 en bénéficiaient à fin 2024. La migration sera poursuivie en 2025.

Réseau backbone fibre optique (MAN)

Afin d'étendre et renforcer les capacités en fibre optique sur le last mile, SEIC a réalisé en 2024 trois projets :

- Nouvelle liaison fibre à haute capacité entre le centre de Gland et l'atterrage lacustre. Prévue en 2024, la pose du nouveau câble va finalement être terminée en 2025 ;
- Deux nouveaux liens sur Prangins ont été réalisés afin d'offrir des liaisons redondantes et d'augmenter la sécurité d'approvisionnement des services.

Ces infrastructures vont répondre à des besoins internes et générer de nouvelles opportunités d'affaires.

Extension du réseau FTTH aux régions périphériques

SEIC a tiré parti des infrastructures du télé-réseau pour remplacer les câbles existants par des fibres optiques, permettant ainsi de connecter au réseau FTTH (Fiber to the home) 60 nouveaux logements situés en périphérie de la commune de Begnins, dans des zones qui n'avaient pas été raccordées par Swisscom lors du déploiement initial.

SERVICES INTERNES

En 2024, le déploiement des coffrets smartmetering (CSM) dans les bâtiments s'est accéléré et le service Multimédia fournit des services pour le relevé des compteurs électriques, le relevé des compteurs de chaleur sur Gland (Thermoresô), Begnins (BECAD) et Burtigny (BUCAD), pour des connexions aux centrales de chauffe Thermoresô à Gland, ainsi que des accès pour des installations PV et des bornes de recharges de véhicules électriques.

Chiffres clés

Clients migrés sur XGS-PON	780
Nouveaux raccordements FTTH sur zones SEIC	59
Renforcement du backbone	4 700 m

ZONE DE DESSERTE MULTIMÉDIA



Installations & solutions bâtiments

Le service Installations & solutions bâtiments regroupe 3 entités : les équipes d'Installations électriques (IE), d'Installations et solutions technologiques (IST) et de Développement durable (DDU).

Organisation

Pour suivre les recommandations de l'audit ESTI de sept 2023, Jean-Marc Derungs, titulaire d'une maîtrise fédérale et d'une autorisation d'installer pour les travaux d'installations électriques dans les bâtiments, a été engagé comme Responsable de projet à 40% au 1^{er} avril. Sa large expérience a permis de renforcer l'expertise du service dans l'élaboration d'offres complexes et multi-techniques.

Pour reprendre une partie des activités d'un responsable de projet sortant, Monsieur Derungs a augmenté son taux d'activité, puis il a été nommé Responsable du service ISB à compter du 1^{er} janvier 2025 pour succéder à Olivier Thorens.

Principaux projets

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Mise en conformité du bâtiment de SEIC

Ces importants travaux de mise en conformité et notamment la révision de l'ensemble des éclairages de secours, sont à présent terminés.

Centre sportif En Bord

Réalisation des éclairages de la halle de padel tennis et finalisation de la réfection des éclairages des terrains de football du centre sportif de Gland.

Refolement solaire

Raccordement de l'installation photovoltaïque du bâtiment de l'UEFA construite par NovoSolis SA, une entreprise détenue par la ville de Nyon qui investit dans des installations photovoltaïques sur de grandes toitures.

Soumissions signées en 2024

Construction d'installations électriques neuves pour deux immeubles, respectivement de 3 et 25 appartements à Nyon,

raccordement photovoltaïque du CHUV-Cery et modification de certaines installations électriques de l'Hôpital de Nyon.

INSTALLATIONS ET SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

Solution de téléphonie 3CX pour SEIC

Déploiement de l'infrastructure virtuelle de téléphonie 3CX dans toute l'entreprise, en remplacement de l'infrastructure physique Mitel. Parmi les avantages de cette solution, relevons la gestion plus simple des appels pour chaque utilisateur ainsi que son adaptabilité à leur mobilité, grâce à une application offrant des fonctionnalités identiques sur PC ou smartphone. La mise en production de cette solution 3CX a permis une montée en compétences de l'équipe IST qui, à présent, est à même de la proposer aux clients.

Coffrets de communication CSM

Près de 300 coffrets de communication CSM permettant d'assurer la télérelève des compteurs intelligents ont été installés en 2024, conformément à la planification.

Partenariat avec Netplus Léman et SEFA

Afin de mutualiser les forces et les compétences des trois sociétés, la démarche, au départ strictement commerciale, s'est élargie pour offrir les prestations techniques sur lesquelles vont s'appuyer les solutions Business ! de net+. Sur mandat de Netplus Léman, l'équipe IST réalise donc les installations intérieures sur les aires de desserte multimédia des trois partenaires, permettant ainsi une plus grande réactivité et une homogénéité des installations.

EPA - École spécialisée à Saint-Cergue

Des demandes complémentaires se sont ajoutées au projet réalisé en 2023. Les bâtiments ne possédant pas de liaisons physiques ont été connectés au réseau informatique et à la téléphonie par des systèmes de Wifi externes directionnels.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Installations photovoltaïques en contracting

Deux projets d'installations photovoltaïques d'envergure en contracting ont été menés pour les entreprises Cermix et George Helfer à Gland.

La toiture de Cermix mise à disposition de SEIC a permis la construction d'une installation de 663 m² produisant 147 kWc.

La nouvelle halle de production de George Helfer accueille quant à elle une installation de 286 m² qui produit 61.5 kWc.

La production photovoltaïque de SEIC est passée à 1 380 kWc, soit une augmentation de 18%.



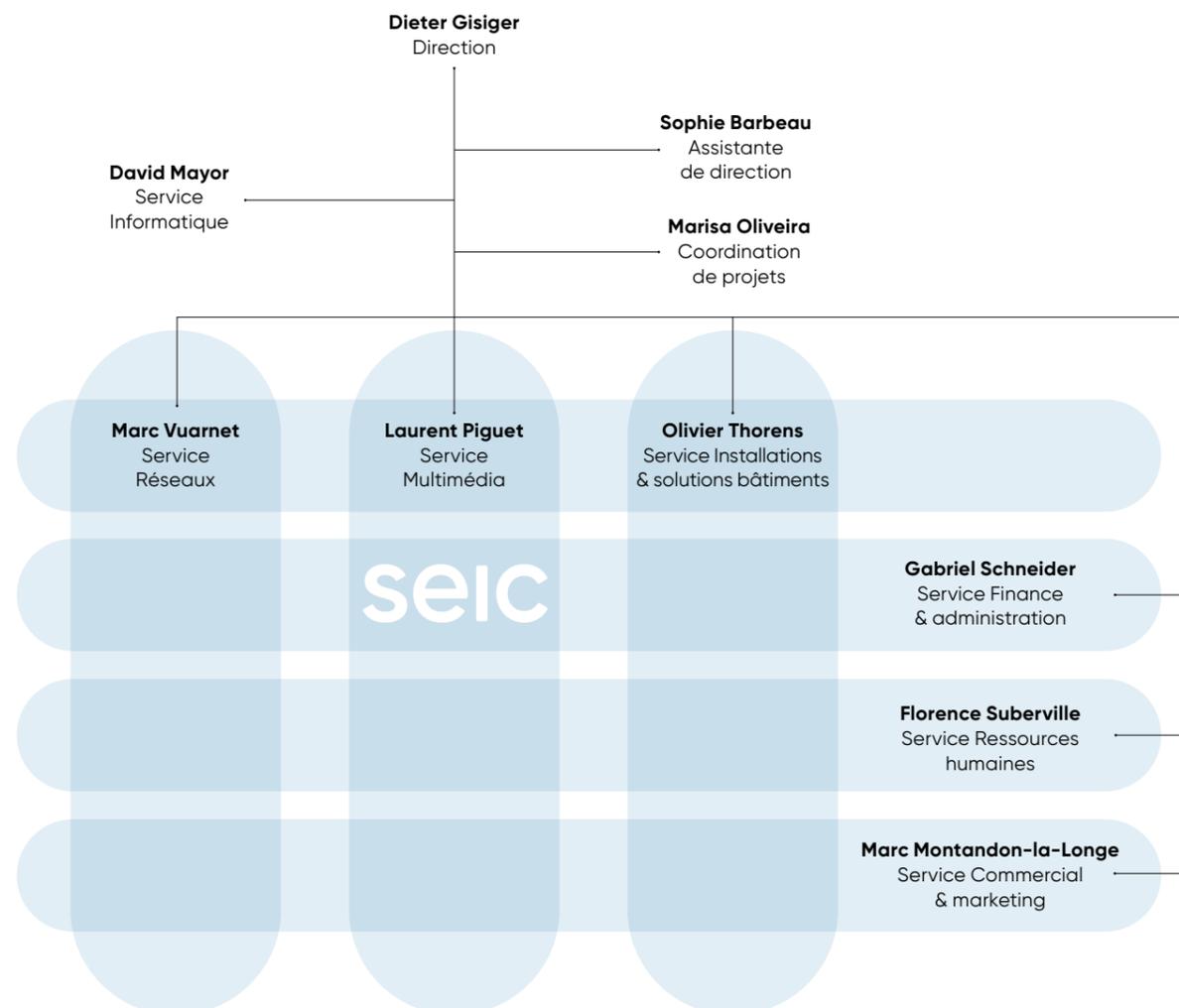
Coffret de communication CSM

Activités du Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Antoine Nicolas Président et membre du Conseil de direction	Jean-Claude Bissat Administrateur
Claude Bosson Vice-président et membre du Conseil de direction	Gilles Davoine Administrateur
Laurent Bardet Administrateur et membre du Conseil de direction	Alice Durnat Levi Administratrice
	Dominique Gaiani Secrétaire du Conseil d'administration (hors conseil)

Organigramme de direction au 31 décembre 2024



Pendant cette période, le Conseil d'administration s'est réuni à dix reprises. Parallèlement aux affaires courantes, il a également traité les objets suivants :

Sélection d'un nouveau directeur

Pour désigner le successeur de Monsieur Gisiger, le Conseil d'administration a créé un comité de sélection composé de trois administrateurs : Antoine Nicolas, Claude Bosson et Alice Durnat-Levi, ainsi que de Florence Suberville, Responsable Ressources humaines et de Daniel Ramsauer, Consultant dans le domaine de l'énergie. De plus, il a été accompagné par une société de conseils en recrutement, et un cabinet d'assessment s'est chargé de l'évaluation des candidats. Le 3 juillet 2024, le Conseil d'administration a annoncé aux collaboratrices et collaborateurs qu'il avait nommé Olivier Thorens Directeur de SEIC SA à partir du 1^{er} janvier 2025. Un comité de transition a accompagné le passage de responsabilités entre Messieurs Gisiger et Thorens.

Révision du règlement d'entreprise et de ses annexes

Le Conseil d'administration a validé les propositions de la Direction quant à l'évolution du Règlement d'entreprise dans le but de le simplifier, d'uniformiser les dispositions de traitement entre collaborateurs de différents services et d'améliorer l'attractivité des conditions de travail. Aussi, les modifications principales ont touché le système de paiement du 13^e salaire, le paiement du salaire en cas de maladie et l'introduction de la possibilité d'utiliser des véhicules d'entreprise pour les trajets domicile-travail, voire pour une utilisation privée. De plus, la Directive sur l'utilisation des outils informatiques, d'internet, de la messagerie électronique et du téléphone a été mise en conformité avec les exigences en termes de cybersécurité. La directive du management par objectifs (Règlement MBO) a été clarifiée et un avenant au Règlement d'entreprise, le Règlement supplémentaire pour les membres du Comité de direction a été introduit.



Deuxième Data center à Gland

Afin de développer ses activités, le propriétaire du data center de la route des Avouillons a planifié la construction d'un second bâtiment. Les besoins en énergie de ce nouveau centre nécessitant l'extension, voire la construction d'un nouveau poste de transformation 125/20 kV, le Conseil d'administration a suivi le dossier avec attention. Il a validé un contrat clarifiant les rôles et responsabilités entre SEIC et le propriétaire, les obligations financières des deux parties, ainsi que le planning des travaux. Le Conseil d'administration a également accompagné et conseillé la Direction dans ses démarches d'acquisition d'un terrain à Vich pouvant accueillir ce nouveau poste de transformation. Ces tentatives s'étant malheureusement soldées par des refus, SEIC se concentre sur la possibilité de construire cette infrastructure à côté du poste actuel sur la route de Nyon à Gland.

ZONE DE DESSERTE ÉLECTRICITÉ



Activités du Conseil d'administration (suite)

Transformation de l'association CIFER en société anonyme

La Communauté d'intérêts pour la formation des électriciens de réseau de Suisse romande (CIFER), fondée en 2008 et actuellement hébergée dans un parc industriel à Penthalaz, doit quitter ses locaux en 2027. Afin d'améliorer l'attractivité du métier des électriciens de réseau, la CIFER prévoit de se déplacer au Y-Parc à Yverdon et d'y construire son propre bâtiment. Pour réaliser ce projet, elle doit passer d'un statut d'association à celui de société anonyme. SEIC étant membre de l'association, le Conseil d'administration a donné son feu vert au changement de raison sociale, comme l'ont fait toutes les autres sociétés électriques membres de l'association CIFER.

EnergeÔ SA – ThermorésÔ SA

Après la découverte à Vinzel d'une grande quantité d'eau, mais seulement à 33°C dans la couche du Malm et la déception qui a suivi, des questions importantes de rentabilité de la poursuite du projet et notamment du forage de réinjection se sont posées.

Les partenaires, à savoir Romande Energie SA, les Services industriels de Nyon, SEFA SA et SEIC SA n'ayant pas la même vision, quatre négociateurs, issus des instances de décision de chaque partie, se sont regroupés pour identifier des pistes de solutions. Leur travail a débloqué la situation et un terrain d'entente garantissant le financement du projet a été trouvé. Le Conseil d'administration a suivi les évolutions de ce dossier avec une grande attention et a organisé des séances spécifiques à ce sujet. En effet, la Ville de Gland est concernée à plus d'un titre, car ThermorésÔ SA prévoyait de s'appuyer sur la chaleur livrée par EnergeÔ SA pour chauffer des immeubles à Gland. Avec le retard du projet, voire l'abandon d'EnergeÔ à Vinzel, ThermorésÔ a dû évaluer d'autres sources d'approvisionnement de son réseau de chauffage à distance. Il a été nécessaire d'établir un nouveau business plan tenant compte de la valorisation de la chaleur résiduelle de la future nouvelle STEP ou des Data center à Gland.



Services transversaux

RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2024, SEIC comptait 27 collaboratrices et 73 collaborateurs, dont 7 apprenties et apprentis, soit 86 équivalents temps plein.

Relève du directeur

Après 19 ans passés à la tête de SEIC, Dieter Gisiger prendra sa retraite en 2025. Force de proposition et au bénéfice d'une vision à long terme, il a initié de nombreux projets innovants. Aussi, sous sa direction, l'entreprise a su relever les défis liés à l'évolution du contexte de l'énergie et des technologies de communication. SEIC a ainsi connu une croissance remarquable, passant de 30 à 90 collaborateurs. Le conseil d'administration et l'ensemble des collaborateurs lui expriment sa profonde gratitude pour son engagement sans faille et lui souhaitent une retraite bien méritée.

Membre du Comité de direction depuis 2022, Olivier Thorens a pris la direction de l'entreprise au 1er janvier 2025. Plébiscité pour ses compétences managériales et ses connaissances techniques, il a été sélectionné parmi de nombreux candidats au terme d'un processus exigeant.

Nouveaux membres de la direction et nouvelles fonctions

Jean-Marc Derungs, maîtrisé en installations électriques, remplace Olivier Thorens à la tête du service Installations & solutions bâtiments.

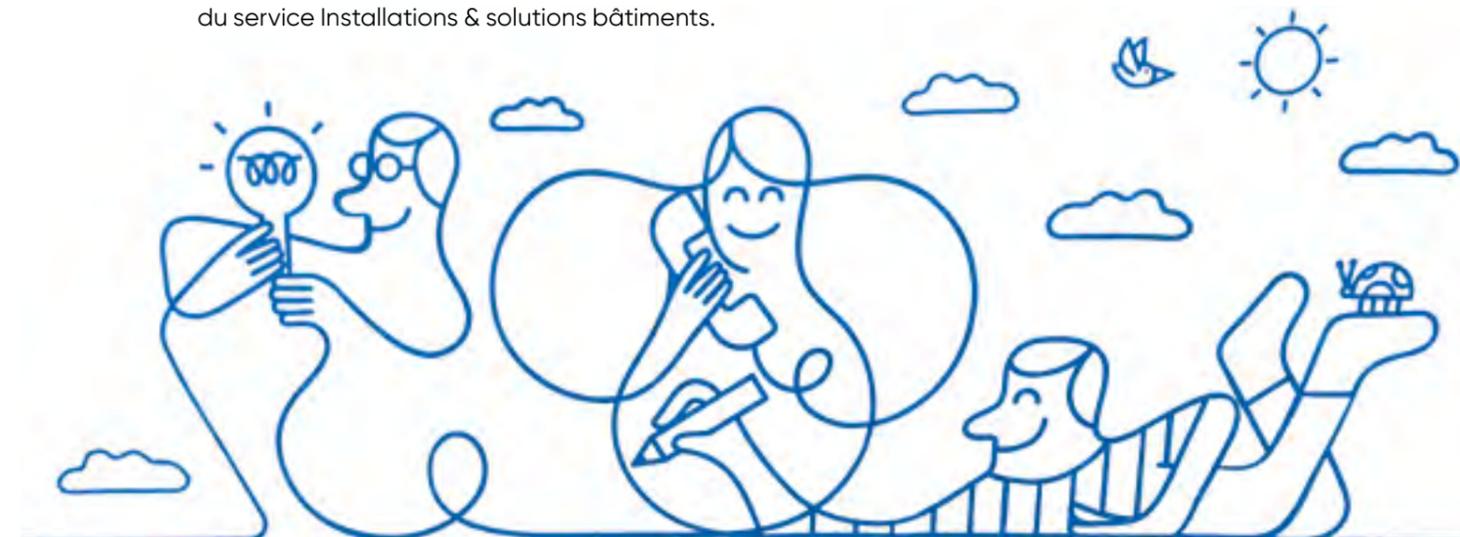
Gabriel Schneider est entré en fonction en tant que responsable du service Finance & administration au 1er avril 2024. En fin d'année, ce service a été organisé en deux équipes distinctes: l'équipe Comptabilité et l'équipe Contrôle de gestion, chacune dirigée respectivement par deux collaboratrices promues cadre intermédiaire.

SERVICE COMMERCIAL & MARKETING

Comptage et portail client

En 2024, SEIC a démarré le remplacement des compteurs électriques par des compteurs intelligents relevés à distance. Ainsi, plus de 850 compteurs ont été changés, tant dans des maisons individuelles que dans des immeubles résidentiels.

Parallèlement au remplacement des compteurs, le nouveau portail client de SEIC a été déployé. Il permet aux clients disposant d'un compteur intelligent de visualiser leur courbe de charge au quart d'heure et de faciliter l'identification des appareils énergivores. De plus, les factures d'électricité y sont archivées et des opérations administratives simples, comme un changement d'adresse ou le choix d'un produit d'énergie plus vert, peuvent y être réalisées.



Services transversaux (suite)

Jubilé de SEIC

L'année 2024 a été marquée par les 125 ans de la création de SEIC. Pour célébrer l'occasion, différents événements communaux ont été animés, grâce notamment à un groupe de jazz et à un magicien. Une soirée « officielle » qui regroupait les représentants des communes actionnaires de SEIC et ses partenaires principaux a été organisée à Prangins, et un bel événement pour les collaborateurs s'est tenu au Château de Duillier. En parallèle, tout au long de l'année, des publications sur les réseaux sociaux sont venues rappeler l'histoire de la société, son implication dans le développement économique et social de la région, ainsi que l'évolution des métiers de l'électricité et du multimédia. L'ensemble de ces manifestations et publications a rencontré un large succès auprès de la population de la région.



Enquête de satisfaction et d'image

En fin d'été, en collaboration avec la société de sondage MIS Trend à Lausanne, SEIC a procédé à une nouvelle enquête de notoriété et de satisfaction. Les résultats sont dans l'ensemble très encourageants et récompensent les efforts de communication et de rapprochement avec les clients déployés ces dernières années. Il va sans dire que l'entreprise continue son travail afin de satisfaire toujours davantage ses clients.

Évolution des offres multimédia

Avec la nouvelle technologie mise en place sur l'ensemble du réseau multimédia de SEIC, les clients peuvent bénéficier d'un accès internet à très grande vitesse. De plus, les offres multimédia continuent d'évoluer notamment avec les nouveaux abonnements mobiles MobiSwiss et MobiEurope qui répondent davantage aux besoins.

État-major

SERVICE INFORMATIQUE

Cybersécurité

L'année 2024 a été marquée par le renouvellement du label Cyber-Safe et par la participation de SEIC à Trust4SMEs. Ce programme, soutenu notamment par la Confédération et le Canton de Vaud, vise à augmenter le niveau de maturité des PME lémaniques en matière de cybersécurité par une approche globale, couvrant également des aspects légaux et organisationnels. Parmi les projets menés, on peut citer la mise en place d'un système de contrôle d'accès filaire, ainsi que l'instauration d'un nouveau système d'authentification pour toutes les applications qui le supportent.

Processus

Un processus de gestion des changements informatiques, ainsi qu'un processus de gestion et de suivi des vulnérabilités ont été définis. Cette formalisation apporte l'assurance de méthodes de travail maîtrisées et leurs utilisations quotidiennes.

Plan de reprise

Un plan de reprise d'activités a été défini. Il décrit ce qui doit être réalisé au niveau technique en cas d'incident majeur.

COORDINATION DE PROJETS

L'entreprise progresse de manière structurée et cohérente dans l'implémentation d'une culture de gestion de projet. Cette dynamique est soutenue par des processus clairs et une gouvernance structurée, permettant de renforcer la collaboration transversale et l'efficacité des projets. Ainsi, en 2024, des formations en méthodologie de gestion de projet « agile » ont été dispensées. Un espace collaboratif dédié a été créé sur l'intranet dans lequel les chefs de projets retrouvent les modèles de documents, des outils et des guides. Finalement, un comité d'investissement a été instauré, couplé à une formation spécifique qui clarifie ses attentes et son rôle. Tous les projets stratégiques et transversaux sont désormais suivis selon cette méthodologie, avec des revues régulières adaptées aux différents niveaux de gouvernance.



Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de
Société Electrique Intercommunale de la Côte SA
Gland



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Electrique Intercommunale de la Côte SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Renens, le 8 mai 2025

BfB Fidam révision SA



Guy Chervet
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Hakan Savci
Expert-réviseur agréé

Annexes

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- annexe

Bilan au 31 décembre

Actif	2024 CHF	2023 CHF
Actif circulant		
Trésorerie		
Caisse	7 862.84	5 777.05
Compte de chèques postaux	4 337 877.95	1 155 199.50
Banques	1 443 607.52	1 990 958.01
Placements à terme et comptes d'épargne (CCP et banques)	13 520.09	13 483.35
	5 802 868.40	3 165 417.91
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		
Envers des sociétés proches et actionnaires	803 541.70	377 404.50
Envers des tiers	8 510 434.57	7 966 504.01
Correction de valeur sur créances	-578 000.00	-820 000.00
	8 735 976.27	7 523 908.51
Autres créances à court terme		
A.F.C., impôt anticipé	158 826.35	97 070.60
Autres créances	517 322.24	356 068.01
Comptes courants, sociétés proches	561 678.64	527 849.76
Fonds de prévoyance	178 882.49	136 662.62
	1 416 709.72	1 117 650.99
Stocks et prestations de services non facturés		
Stocks de marchandises	485 800.00	574 800.00
Travaux en cours	1 006 505.81	1 115 466.37
	1 492 305.81	1 690 266.37
Actifs de régularisation	1 778 101.72	2 224 356.24
Total de l'actif circulant	19 225 961.92	15 721 600.02
Actif immobilisé		
Immobilisations financières		
Titres	104 802.00	104 802.00
Prêts à long terme sociétés proches	429 168.14	495 833.37
Fonds de régulation - à récupérer	6 798 813.09	6 034 955.09
Créances EnergieÖ SA	1 549 923.54	1 549 923.54
Correction de valeur sur créances EnergieÖ SA	-1 549 923.54	-549 923.54
Prêt KONSTL SA, postposé	268 750.00	172 000.00
Correction de valeur sur prêt KONSTL SA, postposé	-268 750.00	-172 000.00
	7 332 783.23	7 635 590.46
Participations	3 930 003.00	5 526 002.00
Immobilisations corporelles		
Production	917 239.36	1 026 256.42
Distribution d'énergie	10 241 068.21	8 359 652.85
Bornes de recharge	291 776.00	200 258.57
Téléliasons et mesures	1 511 627.42	856 881.42
Réseau de télédistribution	9 968 113.78	10 374 536.27
Véhicules	658 921.87	589 030.84
Mobilier, machines et outillage	1 144 785.78	1 193 155.25
Immeuble HLM	12 763 894.35	13 031 894.35
Immeubles et terrains	33 058 935.00	34 099 587.36
	70 556 361.77	69 731 253.33
Total des actifs immobilisés	81 819 148.00	82 892 845.79
Total de l'actif	101 045 109.92	98 614 445.81

Passif	2024 CHF	2023 CHF
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		
Envers des sociétés proches et actionnaires	2 927 438.25	3 277 483.73
Envers des tiers	3 827 249.08	3 026 204.96
	6 754 687.33	6 303 688.69
Dettes à court terme portant intérêt		
Emprunt, part à court terme (1 année)	636 000.00	486 000.00
Autres emprunts à court terme	5 500 000.00	3 500 000.00
	6 136 000.00	3 986 000.00
Autres dettes à court terme (ne portant pas intérêt)		
Dettes fiscales	1 099 039.57	215 364.26
Salaires et assurances sociales à payer	53 048.70	114 297.90
Dépôts de garantie / Cautions	16 106.00	16 166.00
Créanciers, sociétés proches	177 859.26	216 431.19
Autres dettes	12 514.73	1 499.98
	1 358 568.26	563 759.33
Passifs de régularisation	7 117 978.06	5 637 823.13
Total des capitaux étrangers à court terme	21 367 233.65	16 491 271.15
Capitaux étrangers à long terme		
Dettes à long terme portant intérêt		
Fonds de prévoyance, emprunt hypothécaire	1 500 000.00	1 500 000.00
Emprunts, parts à long terme	56 293 500.00	57 079 500.00
	57 793 500.00	58 579 500.00
Autres dettes à long terme (ne portant pas intérêt)		
Fonds du personnel	117 775.36	150 593.81
Provisions		
Fonds de régulation HLM En Brex	152 500.00	190 604.50
Provision pour audit énergétique	127 788.15	127 788.15
Fonds affecté pour énergies écologiques	203 891.15	175 294.38
	484 179.30	493 687.03
Total des capitaux étrangers à long terme	58 395 454.66	59 223 780.84
Capitaux propres		
Capital-actions	500 000.00	500 000.00
Réserve légale issue du bénéfice		
Réserve générale	250 000.00	250 000.00
Réserves facultatives issues du bénéfice		
Réserve spéciale	10 100 000.00	10 100 000.00
Fonds de renouvellement	750 000.00	750 000.00
Réserve investissements fibres optiques	1 200 000.00	1 200 000.00
Bénéfice au bilan:		
- Bénéfice au 1 ^{er} janvier	10 099 393.82	10 037 089.81
- Bénéfice de l'exercice	-1 616 972.21	62 304.01
Total des capitaux propres	21 282 421.61	22 899 393.82
Total du passif	101 045 109.92	98 614 445.81

Compte de résultat

Compte de résultat	2024 CHF	2023 CHF
Produits		
Ventes d'énergie	24 893 105.70	22 689 900.62
Ventes de marchandises	110 251.99	125 083.60
Recettes introductions et raccordements	777 374.46	695 081.59
Prestations internes	4 099 437.51	6 356 612.10
Recettes installations	3 686 211.53	3 856 842.65
Recettes téléseu et internet	2 930 090.81	3 027 235.11
Recettes télélevé	280 000.00	354 436.60
Recettes diverses	727 907.90	629 631.64
Ristournes obtenues	20 436.24	23 207.78
	37 524 816.14	37 758 031.69
Escomptes, ristournes et arrondis	-6 223.46	-14 699.87
Frais d'encaissement	-32 676.65	-27 305.92
Pertes sur débiteurs	-29 756.20	-59 769.51
Variation correction de valeur sur créances résultant de vente	0.00	0.00
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	37 456 159.83	37 656 256.39
Variation des stocks de marchandises	-89 000.00	40 000.00
Variation des prestations de services non facturées	-1 052 230.57	465 250.57
Variation des stocks de produits finis et semi-finis et variation des prestations de services non facturées	-1 141 230.57	505 250.57
Charges directes		
Achats d'énergie et timbre amont	-11 933 983.50	-12 108 782.90
Achats signaux et prestations Internet	-830 496.08	-823 331.07
Achats matériel	-2 176 493.67	-3 222 498.60
Prestations de tiers	-3 522 625.95	-5 340 911.51
Droits d'auteur	-83 094.45	-91 732.30
Autres taxes et servitudes	-180.00	-22 130.02
	-18 546 873.65	-21 609 386.40
Marge brute	17 768 055.61	16 552 120.56
Charges de personnel		
Salaires et charges sociales	-10 014 660.27	-9 769 787.69
Indemnités RHT	0.00	0.00
Autres charges du personnel	-432 486.45	-353 969.13
Indemnités de véhicules et déplacements	-18 433.56	-15 101.21
	-10 465 580.28	-10 138 858.03
Autres charges d'exploitation		
Frais de locaux	-662 684.18	-781 145.50
Frais d'entretien et outillage	-540 073.51	-358 594.48
Frais de véhicules	-202 206.57	-182 284.76
Assurances	-67 617.30	-77 722.05
Matériel de bureau	-91 184.50	-75 538.32
Téléphonie	-60 414.71	-60 735.49
Frais de ports	-74 267.65	-72 631.50
Abonnements et cotisations	-99 239.50	-85 569.14
Frais de Conseil et organe de révision	-187 971.05	-192 965.65
Consultants divers	-189 183.39	-220 875.13
Dons et soutien de manifestations	-13 133.72	-26 578.44
Publicité	-931 072.60	-709 333.99
Frais juridiques et contentieux	-23 601.10	-31 842.94
Informatique	-820 358.03	-863 091.80
Prestations refacturées	-353 988.42	-375 040.38
Frais administratifs divers	-7 803.95	-8 682.86
	-4 324 800.18	-4 122 632.43
Résultat avant amortissement, variations de provisions, intérêts et impôts	2 977 675.15	2 290 630.10

Compte de résultat (suite)	2024 CHF	2023 CHF
Résultat avant amortissement, variations de provisions, intérêts et impôts (report)	2 977 675.15	2 290 630.10
Amortissements	-1 920 622.30	-728 909.48
Variations de provisions	-833 474.99	-398 769.23
Versement réserve de contributions de l'employeur	0.00	0.00
	-2 754 097.29	-1 127 678.71
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	223 577.86	1 162 951.39
Résultat financier		
Produits financiers	276 101.82	201 580.66
Charges financières	-611 000.55	-572 681.06
	-334 898.73	-371 100.40
Résultat d'exploitation avant impôts	-111 320.87	791 850.99
Produits et charges hors exploitation - Résultat immeubles		
Produits d'immeubles		
- Mont-Blanc 24	704 787.98	696 116.90
- HLM En Brex	769 695.00	770 998.50
- Dissolution du fonds de régulation HLM En Brex	0.00	34 180.50
- Usine	10 200.00	9 600.00
Charges d'immeubles		
- Mont-Blanc 24	-783 902.92	-713 382.71
- HLM En Brex	-712 576.83	-621 752.26
- Attribution au fonds de régulation HLM En Brex	0.00	0.00
- Usine	-1 184.80	-3 399.95
	-12 981.57	172 360.98
Produits et charges exceptionnels, uniques ou hors période		
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	222 658.62	118 165.44
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	-1 678 208.69	-956 994.85
	-1 455 550.07	-838 829.41
Résultat de l'exercice avant impôts	-1 579 852.51	125 382.56
Impôts directs	-37 119.70	-63 078.55
Bénéfice de l'exercice	-1 616 972.21	62 304.01

Annexe aux comptes annuels

Société Électrique Intercommunale de la Côte SA Gland

Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

L'établissement des comptes requiert de la part du Conseil d'administration des estimations et des évaluations qui pourraient influencer l'importance des valeurs à l'actif et des engagements au moment de l'établissement du bilan mais également des charges et des produits de la période de référence. Le Conseil d'administration prend alors une décision pour chaque cas, à son entière discrétion, en profitant des marges de manœuvre légales existantes pour l'établissement du bilan et les évaluations. Pour assurer la pérennité de la société, dans le cadre du principe de prudence, des amortissements, des corrections de valeur et des provisions peuvent être constitués au-delà des proportions économiques nécessaires.

Moyenne annuelle des emplois à plein temps ne dépassant pas les seuils de 10, 50 ou 250

Le nombre d'emplois à plein temps ne dépasse pas 250 en moyenne annuelle.

Achats de devises à terme, contrats ouverts au 31 décembre

	2024 EURO	2023 EURO
Opérations à terme sur devises, achats d'Euros:		
- échéance 29.01.2024, cours 0.9412	0.00	1 300 000.00
- échéance 31.01.2025, cours 0.9270	1 500 000.00	

Participations

	2024 CHF	2023 CHF
Canal Saturne SA, Nyon	p.m	p.m
Il s'agit d'une participation de CHF 75 000.-, représentant le 50% du capital-actions d'un total de CHF 150 000.-. Le but de cette société, détenue conjointement avec la Commune de Nyon, est l'exploitation d'une station de tête réceptrice de signaux pour téléseu.		
Part au droit de vote: 50% / 50%		
Part au capital-actions: 50% / 50%		
Chauffage à distance Begnins SA, Begnins	600 001.00	600 001.00
Il s'agit d'une participation de 60% dans le capital de la société constituée en décembre 2006. Le but de cette société, détenue conjointement avec la Commune de Begnins, est d'exploiter une centrale de chauffe à distance, dont le combustible sera, à terme, des plaquettes forestières.		
Part au droit de vote: 60% / 60%		
Part au capital-actions: 60% / 60%		
THERMORESEAU BURTIGNY SA, Burtigny	1.00	1.00
Il s'agit d'une participation de 53,57% dans le capital de la société restructurée en février 2010. Le but de cette société est d'effectuer toute activité de production et récupération de chaleur, de création, d'installation, d'exploitation et de maintenance d'un réseau de chauffage à distance dans la région de Burtigny.		
Part au droit de vote: 53,57% / 53,57%		
Part au capital-actions: 53,57% / 53,57%		

Participations (suite)

	2024 CHF	2023 CHF
ENERDIS Approvisionnement SA, Nyon	40 000.00	40 000.00
Il s'agit d'une participation dans une société constituée en 2008 en vue notamment de mettre en place et exploiter une structure commune d'achat des énergies nécessaires à l'approvisionnement de ses actionnaires et partenaires.		
Part au droit de vote: 16.7% / 12.5%		
Part au capital-actions: 16.7% / 12.5%		
EnergieO SA, Vinzel		
Valeur brute	3 500 000.00	3 500 000.00
./. Correction de valeur	-3 500 000.00	-1 904 000.00
Valeur nette	0.00	1 596 000.00
Il s'agit d'une participation dans cette société constituée en 2016. Cette société a pour but le développement, l'installation, l'exploitation et la gestion, en Suisse, de sites de production d'énergie renouvelable, en particulier de sites d'énergie géothermique ainsi que la production et vente en Suisse et à l'étranger d'énergie électrique et thermique provenant de sources renouvelables.		
Le capital-actions a fait l'objet d'une augmentation le 5 septembre 2022 portant son montant nominal à CHF 14 mios. Notre société a contribué à cette augmentation à hauteur de CHF 3 mios.		
Part au droit de vote: 25% / 25%		
Part au capital: 25% / 25%		
ThermorésO SA, Vinzel		
Valeur brute	3 400 000.00	3 400 000.00
./. Correction de valeur	-110 000.00	-110 000.00
Valeur nette	3 290 000.00	3 290 000.00
Il s'agit d'une participation dans cette société constituée en 2017. Cette société a pour but la commercialisation en gros et au détail en Suisse et à l'étranger d'énergie thermique et d'autres fluides provenant de sources renouvelables, en particulier de sites d'énergie géothermique.		
Part au droit de vote: 40% / 40%		
Part au capital: 40% / 40%		
KONSTL SA, Gland		
Valeur brute	43 000.00	43 000.00
./. Correction de valeur	-42 999.00	-42 999.00
Valeur nette	1.00	1.00
Il s'agit d'une participation dans cette société constituée en 2020. Cette société a pour principal but le développement et l'exploitation de tous les types de réseaux de communication dédiés à l'Internet des Objets (Internet of Things - IoT) en Suisse.		
Part au droit de vote: 21.5% / 21.5%		
Part au capital: 21.5% / 21.5%		

Annexe aux comptes annuels (suite)

Dettes découlant d'opérations de crédit-bail

	2024 CHF	2023 CHF
Leasing photocopieurs	2 336.00	9 955.35

Dettes envers des institutions de prévoyance

	2024 CHF	2023 CHF
Cotisations dues au 31 décembre	303 461.25	279 793.75

Actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

	2024 CHF	2023 CHF
Cédule hypothécaire au porteur de 1 ^{er} et parité de rang grevant la parcelle 339 sise sur la Commune de Gland. Valeur nominale de la cédule libre de gage	9 000 000.00	9 000 000.00

Cédule hypothécaire au porteur de 1 ^{er} rang grevant la parcelle n° 1077 sise sur la Commune de Gland. Valeur nominale de la cédule libre de gage	6 000 000.00	6 000 000.00
--	--------------	--------------

Cédule hypothécaire au porteur de 1 ^{er} et parité de rang grevant la parcelle 339 sise sur la Commune de Gland, remise en garantie au Fonds de prévoyance du personnel de la Société Electrique Intercommunale de la Côte pour le prêt hypothécaire octroyé relatif à l'immeuble HLM. Valeur nominale de la cédule mise en gage Valeur comptable de l'immeuble gagé Montant du crédit utilisé au 31 décembre	1 500 000.00 12 763 894.35 1 500 000.00	1 500 000.00 13 031 894.35 1 500 000.00
---	---	---

Actifs avec restrictions liées à la transmissibilité

	2024 CHF	2023 CHF
SEIC SA s'est engagée à ne pas aliéner sa participation détenue dans la société KONSTL SA jusqu'au 7 janvier 2024 dans le cadre d'une convention d'actionnaires.		

Engagements conditionnels

	2024 CHF	2023 CHF
Dans le cadre de la convention d'actionnaires relative à la participation « KONSTL SA », SEIC SA s'est engagée à octroyer un ou plusieurs prêts à cette entité. Lesdits prêts seront octroyés, au prorata du nombre d'actions détenues par chaque actionnaire, sur simple demande du Conseil d'administration de KONSTL SA. SEIC SA s'est engagée à prêter une somme maximale de:	0.00	96 750.00

Cautionnement en faveur de tiers

	2024 CHF	2023 CHF
Cautionnement simple lié aux engagements d'achats en faveur d'ENERDIS Approvisionnement SA, Nyon	0.00	10 000 000.00

Explications relatives aux produits exceptionnels, uniques ou hors période

	2024 CHF	2023 CHF
Excédent de provision impôts exercices antérieurs	21 700.00	0.00
Dissolution provision travaux de garantie	1 500.00	0.00
Débiteurs momentanément créanciers prescrits	27 185.23	15 271.39
Redistribution taxe CO ₂ années antérieures	5 393.25	4 727.20
Encaissement créances déjà comptabilisées en perte	0.00	829.37
Remboursement prestations 2022 par un fournisseur	7 659.62	0.00
Excédent de provision charges TRN 2023	5 076.38	0.00
Note de crédit Grand transformateur	18 233.25	0.00
Différence facturation télérelève 2023	69 229.36	0.00
Note de crédit netplus.ch exercice antérieur	42 595.65	87 075.35
Vente de véhicules déjà amortis	23 034.32	9 315.33
Commissions impôt à la source	1 051.56	946.80
	222 658.62	118 165.44

Explications relatives aux charges exceptionnelles, uniques ou hors période

	2024 CHF	2023 CHF
Correction de valeur sur participation	-1 595 999.00	-700 000.00
Correction de valeur sur titre	-766.80	0.00
Ajustement facturation exercices antérieurs	-42 810.27	0.00
Frais de litige	-9 725.00	0.00
Ajustement frais à refacturer pour la télérelève à divers partenaires	-6 460.05	-206 584.00
Correction charge multimédia mal imputée par le passé	-17 500.00	-45 547.00
Divers	-4 947.57	-4 863.85
	-1 678 208.69	-956 994.85

Proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan

	2024 CHF	2023 CHF
Montant à disposition de l'Assemblée générale		
Réserves facultatives au bilan	12 050 000.00	12 050 000.00
Résultat de l'exercice	-1 616 972.21	62 304.01
Bénéfice au bilan au 1 ^{er} janvier	10 099 393.82	10 037 089.81
	20 532 421.61	22 149 393.82
Proposition d'emploi du bénéfice au bilan		
Réserves facultatives		
Solde au bilan au 1er janvier	12 050 000.00	12 050 000.00
Dissolution de la réserve d'investissement fibres optiques	-1 200 000.00	0.00
Dissolution partielle de la réserve spéciale	-500 000.00	0.00
Report à nouveau	10 350 000.00	12 050 000.00
Bénéfice au bilan		
Report à nouveau	10 182 421.61	10 099 393.82
	20 532 421.61	22 149 393.82

IMPRESSUM

Graphisme © 2025 - map.ch
Imprimé sur du papier recyclé.

Photos

- ADN, Michel Perret
- MediaGo
- LakeProd
- Map.ch
- SEIC SA
- Thomas Jantscher



Avenue du Mont-Blanc 24
1196 Gland

Tél. +41 22 364 31 31
info@seic.ch | **seic.ch**

